



## CLDR DE ROCHEFORT

### COMPTE-RENDU DE LA 7ÈME RÉUNION DU GT NATURE

*Rochefort, le 27 avril 2023*

#### Présents :

- Patrick LIGHEZZOLO (Natagora), Michel PERET (DNF), Eric DESANTOINE, Marc BIEVET, Stéphanie DESSY (Contrat de rivière Lesse) ;
- Vincent CORDIER, employé communal en charge de la coordination du PAEDC et de la préservation de la biodiversité ;
- Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés : Louise MERTZ (Echevine), Simon LOOP (Kick)

-----

Cette réunion du groupe de travail « Nature » a pour objectif de finaliser les projets qui seront rentrés dans l'appel à projets BiodiverCité 2023.

Calendrier : avant d'être encodées sur le site de la Région (pour le 31 mai), les fiches doivent être approuvées par le Collège communal, lors de sa réunion du lundi 22 mai. Vu le congé de l'Ascension et vu les impératifs internes à l'administration communale, **les fiches doivent donc être rentrées auprès de Vincent pour le 12 mai prochain.**

#### **Les projets à déposer dans BiodiverCité**

1/ Projet d'installation de nichoirs pour les moineaux friquets, pour les rouges-queues à front blanc et pour les chauves-souris – projet proposé par Jacques Lagneau, Patrick Ligghezzolo et soutenu collégalement :

- Patrick a rédigé une fiche, comme annoncé. Celle-ci concerne l'implantation de nichoirs pour moineaux friquets, torcols fourmiliers et rougequeues à front blanc. Mais pour qu'elle soit recevable, exception faite du moineau friquet, il faut y joindre la preuve de la nécessité de ce type d'intervention pour l'espèce. Il faut donc :
  - o Expliquer l'état de la population en Wallonie et sur le territoire concerné (la commune) ;
  - o Donner le statut de protection de l'espèce ;
  - o Présenter son habitat-type en lien avec l'endroit où seront installés les nichoirs.
- Patrick, pour avancer sur cette thématique, s'est renseigné auprès d'experts ornithologiques. Selon ceux-ci, il semble qu'il soit déjà trop tard pour le moineau friquet qui ne serait plus présent que dans deux zones potentielles.

Quant aux deux autres espèces – et principalement le Torcol fourmilier – il semblerait plus opportun de préparer une fiche conséquente pour l'appel à projets BiodiverCité 2024.

→ Le projet est postposé à l'an prochain

## 2/ « Au secours des batraciens » - projet proposé par Robert (STC)

La fiche-projet propose une aide à l'opération Batraciens à Villers-sur-Lesse (achat de matériel pour les barrages) mais aussi création d'une malle pédagogique sur la thématique des batraciens. Le Contrat de rivière Lesse est intéressé par l'utilisation de cette malle.

→ **La fiche est complète et le budget de celle-ci se monte à 690 euros.**

Des aménagements connexes pourraient être réalisés comme, par exemple, nettoyer et restaurer le crapauduc et placer un panneau clignotant limitant la vitesse à 30 km/h, comme cela est le cas à Havrenne.

Il serait intéressant aussi d'ajouter, au fur et à mesure de la saison de migration, le nombre d'animaux sauvés. Cela sensibiliserait davantage les automobilistes et autres passants.

## 3/ Placement d'un panneau didactique à Laloux relatif à la « zone à castors » - projet proposé par Annick De Clerck

Il s'agirait de placer un panneau afin d'informer les passants sur la zone habitée par le castor, sur le Vachau. Le grand nombre d'informations à donner implique de viser un « grand » panneau (pas un simple A3), avec cadre en bois... ce qui explique le budget. Il serait placé au bord de la route communale, à un endroit où on surplombe le site concerné.

Dans le contenu, un point d'attention sera porté au statut de protection du castor. Le groupe de travail pourra aussi donner son avis sur le contenu.

→ **Annick a rentré une fiche. La mise en œuvre sera concrétisée avec le Contrat de rivière Lesse qui a déjà été sollicité en ce sens.**

**Coût approximatif : 505 euros.**

## 4/ Placement de 3 panneaux de sensibilisation aux espèces exotiques invasives aux étangs de Lavaux-Ste-Anne – projet porté par le Contrat de Rivière Lesse

Un panneau tortue/poissons à placer près de certaines mares (réalisation par le CRLesse). Le coût, par panneau, est de 50 euros TVAC pour impression + poteau.



→ **Le Contrat de rivière Lesse rédige la fiche-projet.**

→ **Attention de joindre à la fiche la convention signée pour la pose de panneaux sur terrain privé (Patrick contacte les propriétaires)**

5/Un plan d'eau dédié aux amphibiens dans la zone écologique de Lavaux-Sainte-Anne – projet porté par Patrick Lighezzolo

L'ASBL Les Amis du Château Lavaux souhaiterait permettre l'accueil de plus de faune et de flore encore dans la zone écologique. Cet espace classé en Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) accueille déjà, notamment, des amphibiens, des oiseaux et des insectes rares. La volonté est de pouvoir vidanger le plan d'eau, le nettoyer (le fait qu'il ne soit pas entretenu ne le rend pas attractif) et d'en extraire une partie des poissons afin qu'il puisse accueillir les amphibiens dont le triton crêté en limitant la prédation.

Des panneaux explicatifs viendront compléter l'opération.

- ➔ **Patrick a rédigé la fiche. Le budget est de 2000 euros.**
- ➔ **Un avis d'expert sur la nécessité de l'opération est à joindre à la fiche.**
- ➔ **Joindre à la fiche la convention signée pour l'action sur site privé.**

6/Restauration de l'échelle à poissons sur le bief du moulin d'Eprave – projet du CRAPLL et CRLesse

La société de pêche locale CRAPLL a proposé de lever des obstacles à poissons, notamment sur le bief du moulin d'Eprave. L'ancienne échelle à poissons est hors d'usage. La CRAPPL pourrait se charger d'étudier la réalisation du projet et d'estimer les coûts *a priori* et même la réalisation, si cela est dans leurs compétences évidemment. Il faudrait donc financer les matériaux.

A ce stade, Valentine Capelle n'a pas encore eu l'opportunité d'avancer sur le dossier. Ce devrait être possible début mai. En tenant compte de l'échéance de l'appel à projets, il se peut que le timing soit trop serré. Dans ce cas, le projet serait postposé à 2024.

- ➔ **Le Contrat de rivière Lesse voit avec eux s'il est possible de les aider ou de leur donner des personnes ressources et de rédiger la fiche-projet.**
- ➔ **Joindre à la fiche la convention signée pour l'action sur site privé.**

7/ Plantation d'un verger de variétés anciennes à l'école de Wavreille

Un espace situé sur le terrain de l'école de Wavreille serait propice à la plantation d'un verger de variétés anciennes. C'est une demande émanant de l'école elle-même et relayée par Vincent.

- ➔ **Vincent se charge de rédiger la fiche (en se référant à ce qui avait été réalisé pour l'école de Villers). Le budget devrait tourner autour de 500 euros.**

Le même site devrait aussi accueillir une haie (pour le séparer de la route) et un sentier didactique (via l'appel à projets Proximity). A voir si une (petite) mare serait intéressante.

8/ Zone de protection du Belvédère (Han-s/Lesse)

Dans l'idée de ce qui a été réalisé pour le balisage au Rocher du Turmont (Cluse du Ry d'Ave), la volonté serait de placer des plots en bois reliés entre eux par une simple corde fixant la frontière entre le cheminement des promeneurs et la zone riche en biodiversité au sein du Site de Grand Intérêt

Biologique. Ce dispositif est efficace pour limiter le piétinement à certains endroits sensibles pour la faune et la flore. Son coût de mise en place n'est pas élevé, mais nécessite tout de même du matériel pour forer dans la roche.

La pose de plots et cordes à une trentaine de centimètres de hauteur (comme explicité plus haut) serait envisagée pour limiter le passage à certains endroits et le décourager clairement à d'autres.

→ **Patrick, en collaboration avec Thibaut Gheysens (DNF), se charge de rédiger la fiche (en se référant à ce qui avait été évoqué en partenariat avec le Géopark). Le budget devrait tourner autour de 2500 euros.**

#### 9/ Distribution d'arbres

Comme lors des deux éditions précédentes, la Commune participera bien à la Semaine de l'Arbre (fin novembre). A noter que là encore, deux animations devront être proposées dans ce contexte. Ces animations feront d'ailleurs l'objet d'une future réunion.

→ **Vincent se charge de rédiger la fiche (en se référant à ce qui avait été réalisé les années précédentes). Le budget serait de 2000 euros.**

#### **Les suites**

Au terme de cette réunion, chaque participant connaît :

- Les fiches retenues ;
- Les délais pour finaliser les fiches ;
- La part de travail qui lui est impartie.

Comme rappelé, une prochaine réunion est à prévoir où seront envisagés les chantiers participatifs et la mise en œuvre des projets émanant des appels précédents mais aussi l'organisation de la distribution des plants lors de la Semaine de l'Arbre 2023 (appel à projets BiodiverCité 2022) et des deux animations qui y seront liées.

Pour conclure, la FRW remercie tous les participants pour leur enthousiasme, leurs idées et leur bienveillance.



Pour la Fondation rurale de Wallonie :  
Alain Jacquet et Marie Goovaerts  
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie  
084/21 98 60 - [famenne@frw.be](mailto:famenne@frw.be)